



L'état des cultures au Québec

Rapport n° 14 – Bilan au 13 février 2018
Publié par La Financière agricole du Québec

Parution le 22 février 2018

Synthèse de la saison

Le présent rapport résume les conditions climatiques de la saison 2017 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués, par région administrative, sont aussi disponibles sur le site Web de La Financière agricole du Québec.

En bref

- L'hiver 2016-2017 s'est caractérisé par des températures douces et un bon couvert de neige.
- La survie à l'hiver des prairies, des fraisières, des bleuetières et des vergers a été bonne dans la majorité des régions.
- La survie des abeilles a également été bonne, sauf dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où elle a été variable.
- La récolte de sirop d'érable a été excellente pour l'ensemble des régions.
- Les conditions printanières froides et pluvieuses ont causé des inondations dans plusieurs régions et du retard dans les semis dans la plupart des régions.
- De nombreux épisodes de grêle ont endommagé différentes cultures dans plusieurs régions, notamment en Montérégie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et dans la Chaudière-Appalaches.
- Une sécheresse a sévi dans l'est du Québec, affectant la production de foin.
- Le début d'été frais et pluvieux a été défavorable à la première fauche de foin. Les rendements pour l'ensemble des fauches ont été généralement autour des moyennes et largement inférieurs dans l'est de la province.
- Les rendements et la qualité des cultures ont été variables, mais somme toute autour des moyennes.
- En date du 13 février 2018, La Financière agricole du Québec avait versé à 3 188 entreprises des sommes totalisant 35,1 M\$ en assurance récolte, principalement pour le foin (9,4 M\$), les cultures maraîchères (7,6 M\$) et les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses (6,7 M\$).
- Pour les dommages causés par la grêle, les indemnités s'élèvent à plus de 11 M\$.
- Le nombre d'avis de dommages était de 4 566, comparativement à :
 - 3 080 à la même période pour la saison 2016;
 - 4 686 en moyenne pour les cinq dernières années;
 - 6 212 en moyenne pour les dix dernières années.
- Les indemnités pour les dommages causés par la sauvagine ont été de 1,3 M\$.
- La Financière agricole du Québec prévoit verser des indemnités totalisant 40,7 M\$, comparativement à une moyenne annuelle de 45,1 M\$ de 2007 à 2016.
- Les valeurs assurées des 11 189 adhérents étaient de 1 236,3 M\$. Leurs contributions s'établissaient à 22,4 M\$ et celles des gouvernements à 33,1 M\$.

Conditions climatiques en résumé

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Mars	-0,6 à -3,6°C	38 à 100 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations au-dessus de la normale pour la majeure partie du territoire.
Avril	-0,3 à +2,6°C	62 à 178 mm	Températures légèrement supérieures à la normale pour la majorité du territoire. Précipitations très supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire.
Mai	-1,4 à +1,8°C	68 à 196 mm	Températures légèrement inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où elles ont été dans les normales. Précipitations supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire.
Juin	-0,5 à +2,0°C	21 à 197 mm	Températures autour des normales pour l'ensemble du territoire. Précipitations supérieures à la normale pour la moitié des régions, mais inférieures à la normale en Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent et Capitale-Nationale.
Juillet	-1,4 à +0,9°C	13 à 122 mm	Températures sous la normale, sauf pour la région du Bas-Saint-Laurent où elles ont été normales. Précipitations inférieures à la normale, sauf en Montérégie où elles ont été dans la normale.
Août	-2,8 °C à +2,4°C	36 à 210 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf pour l'Est où elles ont été légèrement supérieures. Précipitations supérieures aux moyennes dans l'ensemble du territoire, sauf pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches et l'ouest de la Montérégie. Plusieurs cellules orageuses se sont formées au début du mois et ont occasionné différents dommages causés notamment par de fortes précipitations, des épisodes de grêle ainsi que de forts vents par endroits.

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Septembre	+1,6 à +4,2°C	21 à 109 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire. Précipitations inférieures à la normale.
Octobre	+3,6 à +5,9°C	57 à 256 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire. Précipitations supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire, sauf dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où elles ont été inférieures ou dans la normale selon les secteurs.
Novembre	-1,3 à +1,7°C	47 à 159 mm	Températures autour des normales sur l'ensemble du territoire. Précipitations supérieures à la normale, sauf en Estrie où elles ont été inférieures.

Conditions hivernales

L'hiver 2016-2017 a été caractérisé par des températures douces, un bon couvert de neige et des épisodes de précipitations sous forme de pluie au sud de la province. Seuls certains secteurs plus au sud de la Montérégie et aux Îles-de-la-Madeleine ont eu un couvert de neige moins abondant que la normale. Généralement, ces conditions hivernales ont été propices à la survie des **prairies**.

La survie à l'hiver des **fraisières** et des **framboisières** a été bonne en général. La reprise de la végétation a cependant été ralentie en raison des conditions printanières froides. Peu de dommages par le gel ont été signalés dans les **vergers**. Les conditions hivernales ont été favorables aux **bleuetières**.

La survie à l'hiver des **abeilles** a été généralement bonne, sauf dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où certains pourcentages de pertes élevées ont été signalés.

Production du sirop d'érable

La récolte du **sirop d'érable** a été très bonne, voire exceptionnelle dans toutes les régions. La qualité a été bonne dans l'ensemble.

Portrait des cultures

Pour l'ensemble des secteurs, le froid printanier, les pluies particulièrement abondantes et les crues des eaux ont retardé le début de saison des cultures. Ces conditions climatiques printanières exceptionnelles ont causé des inondations affectant plusieurs producteurs agricoles des régions de l'Outaouais, de la Mauricie, de Lanaudière, du Centre-du-Québec et de la Montérégie.

Les retards dans les ensemencements ont eu des répercussions tout au long de la saison et des retards de développement des cultures ont été observés jusqu'à ce que les températures automnales clémentes permettent la maturation.

Le début d'été frais et pluvieux a été défavorable à la première fauche de **foin** et au démarrage de la croissance des semis annuels. Pour les deuxième et troisième fauches, une importante baisse de rendements a été enregistrée dans les régions de l'est de la province touchées par la sécheresse. Cette même sécheresse a aussi affecté, à la baisse, la récolte de **bleuets** sur la Côte-Nord.

De nombreux épisodes de grêle ont endommagé différentes cultures dans l'ensemble des régions, notamment dans la municipalité d'Hébertville, dans le comté de Kamouraska et sur le territoire des MRC du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville en Montérégie.

La fin de saison, exceptionnellement chaude, a permis aux **céréales**, aux **protéagineuses** et, tout particulièrement au **maïs-grain**, d'atteindre la maturité. La région de l'Abitibi-Témiscamingue n'a cependant pas profité de ce sursis, les premières neiges ayant interrompu les récoltes.

Rendement et qualité des cultures

Cultures	Rendement par rapport à la moyenne	Qualité par rapport à la moyenne
Apiculture (production de miel)	Inférieur	Autour
Bleuets	Inférieur ou autour (Abitibi)	Inférieure ou autour
Canneberges	Inférieur	Autour ou inférieure
Céréales	Variable, généralement autour	Autour ou inférieure
Cultures maraîchères	Généralement autour	Généralement autour
Foin	Généralement autour, inférieur dans l'Est et plutôt supérieur en Outaouais et Laurentides-Laval	Généralement autour
Fraises et framboises	Autour	Autour
Légumes de transformation	Autour ou inférieur	Autour ou inférieure
Maïs fourrager	Généralement autour	Autour
Maïs-grain	Généralement autour	Autour
Pommes	Variable	Variable
Pommes de terre	Variable	Autour
Soya et protéagineuses	Généralement autour ou inférieur	Généralement autour ou inférieure

Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Au 13 février 2018, le tableau ci-dessous présente le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant. Les principales causes de dommages sont l'excès de pluie (32 %), la grêle (16 %), la sécheresse (16 %) et la sauvagine (8 %).

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées (\$)
Apiculture	57	1 110 482
Cultures maraîchères	269	7 679 426
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	2 674	6 751 225
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	339	11 240 740
Légumes de transformation	242	2 172 561
Petits fruits	138	598 639
Pommes	277	4 128 860
Pommes de terre	88	1 431 647
Sauvagine	468	1 325 875
Sirop	14	15 336
Total 2017 ¹	4 566	36 454 791
Total 2016 ²	3 080	16 924 120
Moyenne 5 ans (2012 à 2016) ¹	4 686	24 604 159
Moyenne 10 ans (2007 à 2016) ¹	6 212	45 148 521

¹ Indemnités prévues de 40,7 M\$

² À la même période

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
Claude Charest
Céline Fleury, B.S.A.
Frédéric Robert, agronome
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

Pour information

Relations médias
Cynthia Byrne
418 834-6866, poste 6569

Références

Site Web d'Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Site Web de MétéoMédia (www.meteomedia.com)

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.